



N°77 JANVIER 2026



LA GAZETTE MARTINODIENNE

Le bulletin municipal de Saint-Martin-Le-Noeud

LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Martinodiennes, chers Mardinodiens

Cette année 2026 constitue un temps fort de la vie démocratique locale avec le renouvellement prochain des conseils municipaux et communautaires. Vient le temps de constituer une nouvelle équipe, construire un projet de mandat. Pour autant les règles de communication en cette période nous exposent à des contraintes que les candidats et élus sortant ont à cœur de respecter.

Ce bulletin est le dernier de la mandature, il vous a rendu compte avec le plus d'objectivité des projets et réalisations. Ces six années ont été marquées, dès le démarrage par la Covid puis par la hausse des coûts d'énergie et des matières. La tâche n'a pas été aisée et je veux à cette heure exprimer des remerciements à celles et ceux qui sont restés engagés et investis dans les projets importants pour notre belle commune.

Je veux adresser les vifs remerciements de l'équipe municipale aux dirigeants de nos associations qui ont par leur engagement, tisser ce lien social indispensable au bien-être de notre communauté. Au côté du comité des fêtes, les associations ont été exemplaires à bien des égards pour animer, accompagner, contribuer et distraire dans tous les domaines, sport, culture, loisirs, environnement, action sociale. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite des événements de la commune et ont donné à notre parvis cet air de fête cher à toutes et tous. Un grand merci également aux agents de la commune qui chacun dans leur domaine donne le meilleur pour un service de qualité aux usagers.

Je vous présente en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale des vœux sincères et chaleureux de santé, bonheur et de partage pour une belle année 2026. Au regard de la situation politique de notre pays et de la guerre à nos portes, il est important de rester solidaire et de garder confiance dans nos capacités à surmonter les difficultés.

Ayons une pensée pour celles et ceux qui sont frappés par la maladie et pour les familles endeuillées.

Tout notre soutien leur est destiné.

Bien cordialement



En savoir plus: LE SITE DE LA COMMUNE ET L'APPLICATION INTRAMUROS

Nous contacter : mairie@stmartinlenoeud.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



LIBRE EXPRESSION

La loi permet à la liste minoraire de s'exprimer, ses propos relèvent de sa seul responsabilité.

Liste "SAINT MARTIN ce lien qui nous unit"

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une excellente année 2026.

La fin du mandat approche avec les nouvelles élections communales en mars.

Force est de constater que le fonctionnement actuel de notre commune n'est pas satisfaisant : Pour la première fois depuis des décennies, un conseil municipal a été reporté pour « quorum non atteint ». Depuis 12 ans notre édile, par son fonctionnement, aura réussi à démotiver une grande partie de ses conseillers municipaux. Les conseillers municipaux élus sur la liste de notre Maire sont de moins en moins présents lors des conseils et commissions et ne confient même plus leur pouvoir.

Nous n'avons jamais pu être associé à aucune prise de décision, ni même consultés, ni entendus. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas nous représenter lors des prochaines élections.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des Martinodiennes et Martinodiens nous ayant soutenu tout au long de ce mandat.

Cordialement

Nathalie Ancelin - Manuela Pestel - Philippe Hennequin

Séance du 16 septembre

- Adopte le financement à hauteur de 10 000 € des travaux de rénovation et de sauvegarde de l'église commune à Aux Marais et Saint Martin le Noeud
- Adhère au syndicat mixte "Oise Très Haut Débit" et permet le déploiement d'un ENT (espace numérique de travail) au profit de l'école du Tilleul
- Adopte la refonte du site internet de la commune et choisit la version site de la solution INTRAMUROS
- Conclut une convention de mise à disposition d'un équipement permettant la pratique du basket au stade Jean Luc Godefroy

Séance du 2 décembre

- Désigne un commissaire-enquêteur en vue de restituer dans le domaine privé de la commune une amorce de voie située au droit de la Sablière.
- Adopte la mise en location précaire de l'apportement sis 7 rue de la mairie
- Adopte les conditions de réalisation du cabinet médical sis 61 grand rue, en vue d'y accueillir, moyennant un loyer, un kinésithérapeute
- Adhère au contrat d'assurance statutaire du Centre de gestion de l'Oise au bénéfice du personnel de la commune
- Adopte la participation à la protection sociale complémentaire santé des agents de la commune.
- Prend acte de la mise en place d'une charte des agents Atsem et polyvalents mis à disposition de l'école du Tilleul.

Retrouvez en détails les délibérations et comptes-rendus par voie d'affichage ou sur le site de la commune.

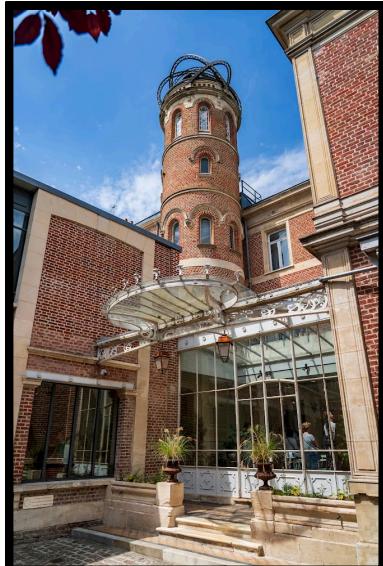


Des travaux dans la commune

- les travaux d'aménagement du cabinet médical démarrent en janvier avec l'accord de financement de la Communauté d'agglomération.
- La rénovation du logement au dessus de la poste par un chantier d'insertion et mise aux normes de son tableau électrique et de celui de l'agence postale après diagnostic DPE.
- L'installation de caméras a été momentanément perturbée par un défaut de câble. Enedis est rapidement intervenu pour résoudre l'incident, le dispositif est en place. La réception des travaux est imminente.
- La plantation de 660 m de haies ; le géomètre est intervenu pour le bornage du chemin en direction d'Aux Marais, une prestation de nivellage est nécessaire et attend un financement de la communauté d'agglomération. De plus 360 m de haies sont également plantés par l'intermédiaire de l'OFB chemin de Chaumont.
- La pose de clôture est réalisée, suivra la plantation de haies et le pavage des allées du cimetière. L'obtention d'une subvention de la DETR à hauteur de 75 % va permettre la construction d'un abri pour les cérémonies.

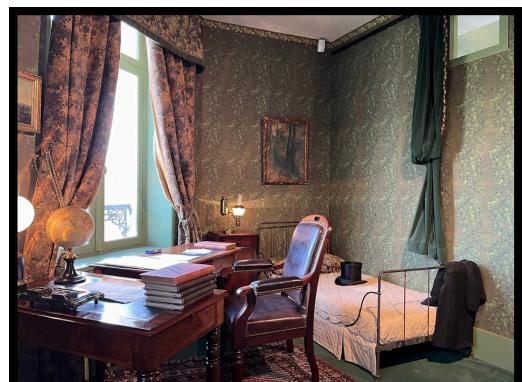


DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU TILLEUL



Jules Verne a accueilli la classe du cours moyen le 19 novembre dernier dans son hôtel particulier transformé en musée. L'illustre auteur a livré les secrets de son oeuvre, avoué sa passion pour le théâtre et la marine, relaté ses nombreux voyages qui ont nourri ses récits. Il fait visiter la maison où il a vécu durant 18 ans au XIXe siècle, à Amiens, la ville dont il fut conseiller municipal. Cette visite vient compléter le projet mené autour du journalisme engagée en classe. Parions que nos écoliers s'adonnent à la lecture et dévorent ses romans d'aventure inspirés des progrès scientifiques de son siècle.

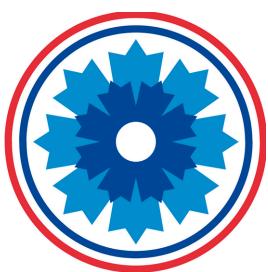
Les classes de PS/MS et GS/CP se sont rendus en car à Beauvais pour découvrir et profiter d'une animation contée dans les locaux de la médiathèque.



Inscrivez, réservez, gérez la restauration scolaire et le garderie en créant votre compte sur la plateforme, n'oubliez pas de valider vos saisies et d'annuler dans les délais !



La fin d'année réserve de nombreux moments festifs, un atelier créatif et un spectacle pour enfants "Double Je(U)" offerts par l'APE et le traditionnel goûter de fin d'année servi par la mairie. Les petits de la crèche ont profité de l'animation d'Audrey "Anim Tes Mains", des talents de notre maman-photographe Nathalie et de l'arrivée du Père Noël.



Les élèves et les enseignants des communes de Aux-Marais et Saint-Martin-le-Noeud étaient nombreux ce **11 novembre**, au monument aux morts pour perpétuer le devoir de mémoire,, entonner "La Marseillaise" et célébrer le centenaire du bleuet symbole de la solidarité et de la mémoire.



ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

SAVEZ VOUS PLANTER UN ARBRE ?

Subventionné par la Région des Hauts de France, un projet de plantation d'espèces locales est lancé et sera réalisé sur 600 mètres sur le chemin dit «des Potiers ». Pour ce faire, la pose de bornes par un géomètre a permis d'observer des différences entre l'état actuel et l'assise théorique. Il apparaît opportun de niveler et d'élargir le chemin pour planter les haies dans de bonnes conditions. Ces plantations serviront de base pour raccorder la future voie verte.

L'OFB (Office Français de la Biodiversité) a condamné une entreprise à replanter 360 mètres de haies dans la commune, le conseil municipal lui a proposé un plan de plantation qu'il a accepté. L'opération aura lieu sur le chemin de Chaumont.

A ces interventions s'ajoutent les traditionnelles plantations réalisées par Raiponce et l'école du Tilleul chaque année.



À nouveau, **Marc Decrouy artisan en Or** depuis 2022 s'est inscrit au tableau d'honneur, en effet, notre talentueux boucher-charcutier-traiteur a remporté le 1er et le 2 prix départemental pour son boudin blanc et noir. Il aime à se désigner comme le « roi du boudin » et il n'usurpe pas ce titre, il suffit de passer par la boutique où Tom vous sert avec jovialité et efficacité tandis que Dominique oeuvre en laboratoire. Katia et Marc Decrouy installés à SAINT-MARTIN-LE-NOEUD depuis 2004 régalent leurs clients qui viennent souvent de loin pour goûter leurs réalisations, et reviennent.



En cas de coupure de courant, nous ne sommes pas tous concernés, la première démarche, consulter le site de votre fournisseur ou interroger son numéro d'appel.



IntraMuros

Le site internet de la commune et l'application INTRAMUROS ne font qu'un.

Nombreux sont ceux qui ont téléchargé l'application INTRAMUROS sur leur smartphone, désormais le site de la commune est également accessible via intramuros dans une version WEB. La combinaison des deux versions facilitent la mise à jour et harmonise la présentation. Ouvert depuis le 1er janvier, le site est accessible, vos commentaires via l'onglet SIGNALER arrivent directement à l'administration de la commune. Pour une information continue n'hésitez pas à opter pour les alertes. Les informations communiquées sont à la fois institutionnelles, réglementaires, événementielles, elles relatent l'activité et l'animation locales. Les agents de la commune peuvent vous aider soit à la télécharger soit à vous familiariser.

Vous y retrouverez tous les acteurs de la commune, commerces et professionnels, associations, services, la programmation des animations, événements, rencontres.

LES ASSOCIATIONS S'ENGAGENT ENSEMBLE

TOUS ENSEMBLE POUR OCTOBRE ROSE

Avec une programmation riche et variée le 11 octobre, les associations de la commune ont démontré leur engagement solidaire auprès de "Perspectives contre le cancer" et ont par leur action, collecté la somme de **1860 €** qui a été remise le 5 décembre. Aux côtés du Comité des fêtes, LSSM, Arc En Ciel, l'APE, Ch'ticrawlers, Imrothéo, la section football et la section Pansart hockey club de l'ASPTT, le SATO, la Boucherie Decrouy, la Boulangerie Lacôte, Jessica mais aussi de Latino Danse Goingourt, LyberTY'e lancers, la Bande de Beauvais et de nombreux bénévoles et visiteurs, tous ont fait de cette journée une rencontre festive en multipliant les démonstrations, les actions ludiques, une belle occasion de démontrer qu'**Ensemble on est plus fort.**



Les pompiers de Beauvais ont renouvelé cette année leur Marathon des écoles en faveur du Téléthon. Ils ont fait étape dans notre du Tilleul, le vendredi 2 décembre où les enfants ont remis un chèque de 256 €, fruit de la vente de porte-clés à l'effigie de l'AMF. Cet engagement solidaire bénéficie à la grande cause qui chaque année mobilise une grande partie de la population et fait progresser la recherche.



Conduit par une calèche tirée par deux chevaux, le Père Noël est passé cette année encore, dans la commune pour célébrer la fin d'année. Pour l'occasion, LSSM, Ch'ti crawler, le comité des fêtes et de nombreux bénévoles ont installé, décoré, aménagé le parvis de la mairie pour rendre la fête plus joyeuse. La patinoire éphémère, l'exposition des artisans et les gourmandises offertes ont enchanté petits et grands, enveloppés dans une belle odeur de chocolat et vin chauds, de crêpes et de soupes et ont permis un moment de partage et de générosité.



les amateurs de soirées festives ont pu profiter de la soirée Guinguette et les chansons d'Adèle Chignon, organisée par LSSM et du traditionnel repas dansant de fin d'année donné par Arc En Ciel le 8 décembre au cours desquels les convives se sont régalés et ont dansé avec entrain.

La bourse aux jouets de l'APE a encore attiré de nombreux visiteurs le 3 décembre.

Les associations vous donnent rendez-vous tout au long de l'année pour vous divertir, rejoignez-les !

Devenir bénévole procure de grands plaisirs et de belles émotions.

SANTÉ - SÉCURITÉ



DES CAMÉRAS POUR VEILLER SUR NOTRE SÉCURITÉ

Désormais la commune est équipée de 10 caméras localisées aux entrées du village et sur certaines intersections ou sites sensibles. La circulation est ainsi surveillée dans le respect de la vie privée. En effet aucune caméra ne permet de visualiser l'intérieur des propriétés ou d'identifier les passagers. En cas de besoin seule la gendarmerie ou les personnes autorisées par la justice peuvent visualiser les images qui peuvent servir dans le cadre d'une instruction judiciaire.

Le complexe administratif (mairie-salle des fêtes-agence postale) bénéficie de ce projet et de la modernisation de son système de protection déjà en place depuis plusieurs années.



La vaccination contre la grippe est encore utile, elle vous protège mais protège aussi vos proches et contacts en rompant la contamination. Les plus âgés peuvent également se protéger du Zona, grâce à la vaccination. Cette affection virale est causée par la réactivation du virus varicelle-zona (VZV). La vaccination contre la Covid reste importante pour tous et d'un point de vue général, la vaccination reste un bouclier contre les maladies concernées, les professionnels de santé tels que médecins, sage-femmes, infirmières et pharmaciens peuvent y procéder, n'hésitez pas à vous renseigner. N'oublions pas que les gestes barrière sont toujours un réflexe utile.



UN CABINET MÉDICAL accueillera début 2026 un kinésithérapeute. L'ancien dortoir libéré depuis l'agrandissement de l'école est en cours d'aménagement pour permettre l'installation d'un professionnel. Malgré les recherches aucun médecin n'a été trouvé pour s'installer.

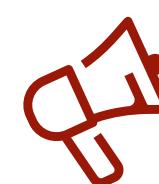
À PIÉD, À VÉLO, À Trottinette SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES

La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétroréfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE



Retrouver toutes les consignes d'urgence sur : info.gouv.fr

Chacun peut constater le manque de visibilité des piétons à la tombée ou au levé du jour. Peu de piétons et cyclistes qu'il s'agissent d'enfants mais aussi d'adultes portent de couleurs visibles, des protections réfléchissantes sont pourtant essentielles. Pour l'automobiliste ou le conducteur d'un deux roues, le respect des limitations de vitesse doit être la priorité absolue de sa conduite, certains traversent la commune sans s'y conformer ils appartiennent souvent à notre village et oublient que nous devons tous partager l'espace public en sécurité.

**Protégez vos enfants, protégez-vous.
Sur la voie publique la sécurité est l'affaire de tous.**



À RETENIR DANS VOS AGENDAS



Le Comité des fêtes propose des billets à tarif exceptionnel* pour les spectacle du Théâtre du beauvaisis et dans le cadre des spectacles en itinérance en pays de l'Oise, le décor sera planté à Saint-Martin-le-Noeud le **21 janvier** pour une soirée conviviale avec **l'Échappée** à 20 h, Cyril Fragnière un ancien cycliste raconte son expérience avec drôlerie et fraîcheur et partagera avec le public le verre de l'amitié à l'issue de la représentation.

Le prochain spectacle accueilli s'adresse aux enfants "**le Petit lac**" le 8 avril à 16 h

PANNEAU DE BASKET POUR TOUS

Les promeneurs ou les usagers du complexe sportif auront remarqué une installation nouvelle, à savoir un panneau de basket et son terrain synthétique. Testé en 2010 par la fédération internationale de basket ball, le basket 3V3 a connu un engouement particulier pendant les jeux olympiques de 2024. Il est désormais possible de s'y adonner sur l'espace réservé à cet usage, près du terrain de tennis à la sortie du village, en direction de Saint-Léger et Vaux. L'accès en est libre, l'association "Basket never dies" qui met cet équipement à disposition jusqu'en 2030, en fera un usage selon un planning qui sera affiché sur place et repris dans INTRAMUROS. Entre amis, en famille, testez votre agilité, seul besoin d'un **ballon de basket et de bonne volonté, le talent n'est jamais loin !**

*Il reste des billets pour
"Le pas du monde"
le 3 février,
"Marius" le 28 avril,
s'adresser à l'accueil de la mairie



Pour ne rien manquer,
consultez INTRAMUROS,
sur votre smartphone ou sur votre ordinateur et
retenez dès à présent



Après le repas communal dimanche 11 janvier à 12 h, viendront d'autres actions.

ARC EN CIEL organise son goûter le 1er jeudi du mois et ses rencontres de la Schmolle (pétanque en salle) deux mardis par mois. Assemblée générale le 15 janvier.

LSSM vous accueille le mercredi 14 janvier pour sa soirée jeux mensuelle mais également les mercredi 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 1er juillet et le pour un tournoi de belote le dimanche 18 janvier à partir de 14 h, inscription en duo sur lssm60000@gmail.com ou sur place.

Raiponce organise un atelier "taille des arbres" le 17 janvier, inscription sur liste d'attente

Akoikonjoue vous donne rendez-vous le 13 février à partir de 20 h puis le 27 mars, 29 mai, 26 juin et 3 juillet.

La **Bourse culturelle LSSM** se déroulera le dimanche 15 février dans la salle des fêtes

Les ateliers de la Canopée, ateliers numériques où les inscriptions durant l'année sont toujours possible : de 14h 30 à 16h les lundis 19 janvier, 2 février, 16 et 30 mars 11 et 18 mai, 8 et 22 juin , et la cuisine itinérante : les mercredis 7 janvier, 4 février, 11 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin et 1er juillet.

l'APE propose également des animations destinées aux enfants de l'école, la diffusion de son programme sera faite directement aux familles par l'école, le **carnaval** est prévu le 8 mars et la **fête du printemps** le 9 mai.

A suivre les prochains évènements dans ces colonnes et sur le site et l'application INTRAMUROS

Bienvenue à

Clément ALLARY né le 17 juillet
Yüna LE GUEN née le 21 juillet
Marie STOPIN née le 25 août
Jean CLÉNET né le 20 novembre
10 enfants ont été enregistrés en 2025



Félicitations à
Claudine CUENNET et Stéphane BLOCHET
le 19 juillet
Céline DALLANCOURT et Damien DIEUTRE
le 20 septembre



Soutien aux familles de nos défunt

Simone de SAINT RIQUIER le 19 juin dans sa 91^e année
Michelle EMORINE le 21 août dans sa 89^e année
Guy AZZARO le 10 octobre dans sa 77^e année
Denis DEGRAVE le 29 novembre dans sa 71^e année



Nous adressons tout notre soutien à la famille de **Jean Michel MAURAN**, ancien combattant de l'Algérie, Président du Comité de la FNACA, qui est décédé le 3 janvier dans sa 85^e année.

Bien connu dans la commune, il a présidé de nombreuses années une association phare de la commune, le club ARC EN CIEL, et participait activement aux manifestations de la commune.



Félicitations également aux 13 jeunes qui, dès l'âge de 16 ans, se sont faits recensés. Cette démarche les conduit à suivre leur Journée Défense et Citoyenneté et leur permet de recevoir une enveloppe cadeau de la mairie.

Les inscriptions des 18-25 ans, au Service National Volontaire sont ouvertes : consultez le site du Ministère des Armées.

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 mars pour le 1er tour et le 22 mars en cas de 2nd tour. Les électeurs appelés à voter sont ceux inscrits sur la liste électorale de la commune. Les inscriptions ou modifications sont encore possible soit par internet jusqu'au 4 février, soit directement en mairie jusqu'au 6 février, la liste sera ensuite définitivement arrêtée.

Le bureau de vote installé en mairie sera ouvert de 8 h à 18 h

Les scrutateurs intéressés peuvent se faire connaître auprès du secrétariat.



Cette petite bombe à fleurs, laissée dans votre boîte aux lettres est à déposer dans le sol, un peu d'arrosoage et vous obtiendrez des fleurs sauvages, un régal pour les abeilles et les papillons.

Contactez la mairie lors des permanences d'ouverture

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 10 h 30

mardi, jeudi de 17 h à 18 h 30

par tél au 03 44 02 18 52 aux heures de bureau

sauf le samedi après-midi

mairie@stmartinlenoeud.fr ou

accueil@stmartinlenoeud.fr

L'accès au Point vert est réglementé par la CAB, situé Grande rue, direction VAUX,

Il est ouvert aux habitants du village exclusivement aux horaires suivants :

- > du 1er Avril au 31 Octobre : les lundis de 9h à 12h
- et les samedis de 13h à 16h,
- > du 1er Novembre au 31 Mars : le 1er et le 3ème samedi
- du mois de 9h à 12h.

NUMÉROS UTILES

POLICE OU GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
URGENCES MÉDICALES	15
PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES	114
ENFANCE EN DANGER	119
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
HARCELLEMENT	30 18



IntraMuros

RETROUVEZ NOS ANNONCES ET INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE ET SUR L'APPLICATION INTRAMUROS POUR NE RIEN RATER, N'OUBLIEZ PAS DE COCHER LES ALERTES. L'AGENT D'ACCUEIL PEUT VOUS AIDER DANS LA MANIPULATION.